

Bugs migration 4You

En fin de semaine dernière, la **CFDT** a signalé à la Direction une anomalie dans les compteurs CET de 4You pour certains salariés qui ont pris des jours dans leur CET Groupe.

Le problème est le suivant :

- Chez DIS, lorsque l'on prenait 5 jours du CET Groupe, il était décompté 4,15 jours ($5 * 0,83$) afin de bénéficier de l'abondement de 20%.
- Lors de la migration sur 4You, les 4,15 jours se sont transformés en 5,0 jours sans aucune contrepartie ce qui fait que les salariés ont perdu au passage l'abondement de 20% qui est prévu dans l'article 5.3 de l'accord Groupe sur le CET.

La **CFDT** demande donc que soient recalculés tous les jours d'abondement depuis le rattachement de DIS à l'accord Groupe (14 juin 2021), à raison d'1 jour tous les 5 jours utilisés, et que ces jours soient affectés dans un compteur distinct pour pouvoir être identifiés et utilisés à la convenance des salariés.

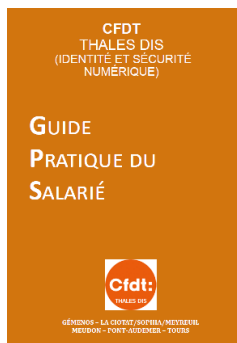
La **CFDT** a demandé à la Direction qu'elle informe tous les salariés concernés et ils devraient bientôt recevoir un mail en ce sens.

Il y a également un problème de transfert de jours d'ancienneté pour certains salariés qui ont vu leur compteur d'ancienneté remis à zéro dans 4You alors qu'il leur restait des jours dans eTemptation.

Compte tenu de ces bugs et d'éventuels autres bugs non connus à ce jour, La **CFDT** invite **tous les salariés à vérifier tous leurs compteurs dans 4You** et de les comparer à ceux présents dans eTemptation.

Nous invitons les salariés à revenir vers nous s'ils constatent une erreur afin que nous la fassions remonter à la Direction.

La **CFDT** suivra bien sûr la correction de tous les bugs dont elle aura connaissance.



Nous invitons tous les salariés à relire notre [Guide Pratique du Salarié](#) sur le CET à partir de la page 64.

